

# Bulletin de Suivi d'Étiage Région Grand Est

## Bassins hydrographiques de la Seine, de la Meuse, de la Moselle, du Rhin et de la Saône amont

### Faits nouveaux et marquants

Concernant les eaux souterraines, comme prévu, la prise en compte des précipitations des semaines précédentes permet de temporiser la décharge des nappes. Ainsi l'unité "Calcaires de l'Oxfordien des Ardennes" repasse en orange, l'unité "Craie de Champagne Nord" repasse en gris et l'unité "Craie de Champagne Sud et Centre" repasse en bleu. Les autres unités restent inchangées. Au regard des prévisions météorologiques des semaines à venir, cette amélioration devrait être de courte durée.

Sur les bassins Meuse-Moselle, l'effet des pluies orageuses de la dernière décade de juin s'estompe. Même si les débits minimaux sur trois jours consécutifs (VCN3) qui ont été relevés en fin de semaine sont encore représentatifs d'une amélioration très temporaire de la situation hydrologique des eaux de surface, sous l'influence défavorable du contexte météorologique chaud et sec observé depuis début juillet, les écoulements dans les cours d'eau sont à nouveau partout orientés à la baisse. En conséquence, les unités hydrologiques "Moselle amont et Meurthe" et "Moselle aval, Orne, Nied et Seille" repassent en jaune, l'unité "Meuse amont" reste en gris et l'unité "Meuse aval et Chiers" repasse en gris.

Sur l'ensemble du territoire Rhin-Sarre, en raison des événements pluvieux qui se sont produits sur le territoire durant les derniers jours du mois de juin et les premiers jours du mois de juillet, des réactions à la hausse sont constatées. Cela a amélioré la situation, même si la tendance est orientée à la baisse à la suite de ces événements. En conséquence, les unités "Sauer, Moder et Zorn", "Doller amont, Fecht, Weiss, Lauch" et "Ill amont" repassent en bleu. Les unités "Ill aval", "Rhin" et "Doller Aval" restent en bleu. L'unité "Sarre" reste en gris, l'unité "Bruche, Ehn, Andlau, Giessen et Liepville" repasse en gris. L'unité "Thur" reste en jaune.

Sur le bassin Seine Normandie en région Grand Est, les précipitations de la semaine 25 et du jeudi 30 juin ont fait évoluer à la hausse les débits de base sur certains cours d'eau, mais la baisse continue sur d'autres. En conséquence, la situation s'améliore sur les unités hydrologiques "La Blaise" et "la Vanne" qui passent de jaune à gris et sur les unités "Grand Morin", "Aube Amont" et "Armance" qui passent de gris à bleu. Par contre, elle se dégrade sur les unités "Aisne Ardennaise" et "Affluents crayeux Aube et Seine" qui passent de bleu à gris. Les autres unités hydrologiques ne changent pas.

Sur le bassin Rhône-Méditerranée en région Grand Est, l'unité hydrologique "Saône amont" reste en orange sur les départements de la Haute-Marne et des Vosges. L'unité "Tille Vingeanne" passe en bleu.

Concernant les écoulements des cours d'eau du réseau Onde, la campagne usuelle de juin n'est pas intégrée sur l'ensemble des départements de la région. En outre, elle a le plus souvent été réalisée avant les précipitations de la semaine 25. Les notes des 5 départements enregistrés pour cette nouvelle campagne sont comprises entre 6 et 9,7. Il n'a pas été relevé d'assec dans le département de la Marne alors que les départements de l'est de la région (Meurthe et Moselle, Vosges, Haut et Bas-Rhin affichent déjà une nette dégradation des écoulements, particulièrement le département du Haut Rhin avec un tiers des stations suivies en assec.

Concernant les réservoirs et barrages de la région Grand Est, les niveaux de remplissage de l'ensemble des réservoirs restent conformes. Les débits actuels ne permettent pas au réservoir de Kruth de poursuivre son remplissage qui présente actuellement un taux de 30%.

Pour rappel, la carte des arrêtés de limitation des usages de l'eau est disponible sur le site Propluvia : <https://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluviapublic/accueil>

## Sommaire :

Nappes.....2 Bassins versants.....5 Écoulements rivières.8

Barrages-réservoirs....9



Direction régionale  
de l'environnement,  
de l'aménagement  
et du logement



Indicateurs piézométriques de suivi des nappes d'eaux souterraines  
Période du 03 juin au 03 juillet 2022 (mois glissant)



Indicateurs d'état des aquifères et piézomètres

0 10 20 30 km

Indicateurs de regroupement de niveau d'aquifères

Unités hydrogéologiques		Piezomètres
		-Des difficultés majeures risquent d'apparaître, l'étiage étant extrêmement sévère.
		-Des difficultés risquent d'apparaître sur de nombreux secteurs, l'étiage étant sévère.
		-Des difficultés risquent d'apparaître sur certains secteurs, l'étiage étant marqué.
		-Des difficultés extrêmement rares et localisées sont possibles, l'étiage étant légèrement marqué.
		-Aucune difficulté à envisager, l'étiage est proche des normales, voire supérieur aux normales.
		- Absence d'information.

Évolution récente du niveau des aquifères aux piézomètres

	En hausse
	Stable
	En baisse
	Non déterminée
	Limites de départements

Fond de carte correspond à la carte géologique au 1/1 000 000 ième simplifiée - © BRGM  
Données ©IGN BDCarthage®, Portail eaufrance.fr (2022), DREAL Grand Est - Créé le 05/07/2022 par DREAL Grand Est



Unité	Nappe	Site de mesure	Note qualité	du 05/05/22	du 12/05/22	du 19/05/22	du 26/05/22	du 03/06/22		
				au 05/06/22	au 12/06/22	au 19/06/22	au 26/06/22	au 03/07/22		
				Semaine 22	Semaine 23	Semaine 24	Semaine 25	Semaine 26		
Stations de suivi des nappes d'eau souterraine (hors unités)	Craie	Craie de Champagne Nord	REIMS (51)	4	-0,671	-1,170	-0,559	-0,182	0,340	
		Craie de Champagne Sud et Centre	SAINT REMY SOUS BARBUISE (10)	2	-0,418	-0,444	-0,496	-0,500	-0,459	
		Craie de Champagne Sud et Centre	SONGY (51)	3	-1,270	-1,330	-1,377	-1,384	-1,291	
		Craie de Champagne Sud et Centre	VAL DES MARAIS (51)	4	-0,946	-0,790	-1,103	-1,177	-1,147	
		Craie du Senonais et pays d'Othe	CHAMOY (10)	4	-0,686	-0,622	-0,721	-0,701	-0,689	
	Grès du Rhétien	Grès du Rhétien	VARENNES-SUR-AMANCE (52)	3	-0,564	-0,615	-0,639	-0,647	-0,658	
	Grès du Trias inférieur	Grès du Trias inférieur affleurant	CELLES SUR PLAINE (88)	2	-0,361	-0,390	-0,419	-0,441	-0,471	
		Fluvioglacière sur Muschelkalk gréseux	GRANDVILLERS (88)	3	-0,326	-0,363	-0,380	-0,384	-0,384	
		Grès du Trias inférieur affleurant	VOYER (57)	2	-1,294	-1,356	-1,406	-1,445	-1,423	
		Grès du Trias inférieur sous couverture	GELACOURT (54)	1	-1,817	-1,863	-1,891	-1,917	-1,949	
		<b>Indicateur global de la nappe des GTI libre [4 stations]</b>				<b>-0,763</b>	<b>-0,806</b>	<b>-0,835</b>	<b>-0,855</b>	<b>-0,861</b>
	Nappe d'Alsace	Nappe d'Alsace	GRIESHEIM-PRÉS-MOLSHEIM (67)	2	-1,348	-1,446	-1,483	-1,530	-1,551	
		Nappe d'Alsace	HAGUENAU (67)	5	-0,119	-0,271	-0,416	-0,496	-0,222	
		Nappe d'Alsace	LAMPERTHEIM (67)	5	-0,344	-0,414	-0,443	-0,498	-0,437	
		Nappe d'Alsace	LIPSHEIM (67)	5	-1,300	-1,423	-1,500	-1,567	-1,422	
		Nappe d'Alsace	REICHSTETT (67)	4	-0,436	-0,507	-0,537	-0,526	-0,375	
		Nappe d'Alsace	SESSENHEIM (67)	5	0,334	0,216	0,095	-0,056	-0,173	
		Nappe d'Alsace	WEITBRUCH (67)	1	-0,801	-0,848	-0,851	-0,911	-0,906	
		Nappe d'Alsace	WISSEMBOURG (67)	5	-0,425	-0,538	-0,592	-0,640	-0,673	
		<b>Indicateur global de la nappe d'Alsace du Bas-Rhin [8 stations]</b>				<b>-0,453</b>	<b>-0,560</b>	<b>-0,633</b>	<b>-0,699</b>	<b>-0,629</b>
		Nappe d'Alsace	CERNAY (68)	5	-0,753	-0,781	-0,793	-0,813	-0,835	
		Nappe d'Alsace	FESSENHEIM (68)	5	-0,277	-0,342	-0,435	-0,496	-0,526	
		Nappe d'Alsace	HABSHEIM (68)	3	-0,965	-0,981	-1,002	-1,027	-1,046	
		Nappe d'Alsace	HESINGUE (68)	5	-0,475	-0,547	-0,579	-0,602	-0,569	
		Nappe d'Alsace	HETTENSCHLAG (68)	4	-0,435	-0,530	-0,642	-0,770	-0,857	
		Nappe d'Alsace	PORTE DU RIED (68)	5	-1,085	-1,197	-1,287	-1,412	-1,269	
Nappe d'Alsace		WINTZENHEIM (68)	2	-1,109	-1,203	-1,304	-1,407	-1,455		
Nappe d'Alsace		WITTENHEIM (68)	3	-0,385	-0,406	-0,443	-0,472	-0,468		
<b>Indicateur global de la nappe d'Alsace du Haut-Rhin [8 stations]</b>				<b>-0,655</b>	<b>-0,719</b>	<b>-0,781</b>	<b>-0,844</b>	<b>-0,840</b>		
Sables de l'Apto-Albien	Sables de l'Apto-Albien	NOVION PORCIEN (08)	3	-1,691	-1,482	-1,481	-1,322	-1,091		
	Sables de l'Apto-Albien	VENDUE MIGNOT (10)	2	-2,213	-1,998	-2,181	-1,549	-0,842		

## Etat des nappes avec le niveau minimal moyen sur 3 jours consécutifs (HCN3) hebdomadaire

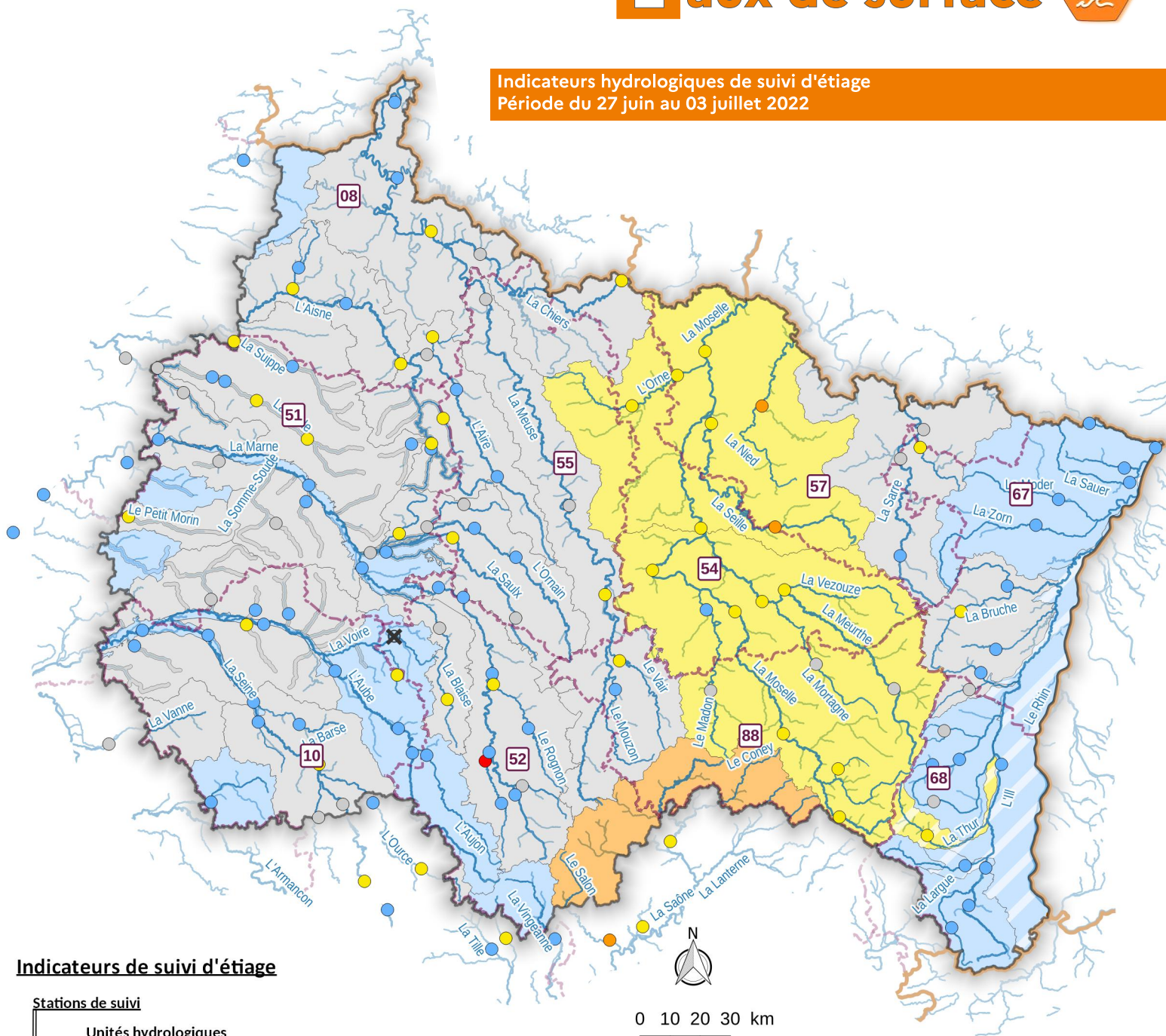
Nappe	Site de mesure	Seuils de qualification de l'étiage (m)				Note qualité	du 30/05/22	du 06/06/22	du 13/06/22	du 20/06/22	du 27/06/22	
							au 05/06/22	au 12/06/22	au 19/06/22	au 26/06/22	au 03/07/22	
						Semaine 22	Semaine 23	Semaine 24	Semaine 25	Semaine 26		
Reid Centre Alsace	Nord	ROSSFELD (67)	157,24	157,19	157,13	157,10	5	157,24	157,25	157,20	157,17	157,26
		<b>Qualification de l'étiage du secteur "Nord"</b>				<b>2,0</b>	<b>1,0</b>	<b>2,0</b>	<b>3,0</b>	<b>1,0</b>		
	Centre / Plateau	HILSENHEIM (67)	160,84	160,80	160,73	160,65	5		160,91	160,83	160,81	160,92
		<b>Qualification de l'étiage du secteur "Centre / Plateau"</b>					<b>1,0</b>	<b>2,0</b>	<b>2,0</b>	<b>1,0</b>		
	Centre / Illwad	BALDENHEIM (67)	167,45	167,40	167,35	167,25	5		167,69	167,56	167,52	167,71
		<b>Qualification de l'étiage du secteur "Centre / Illwad"</b>					<b>1,0</b>	<b>1,0</b>	<b>1,0</b>	<b>1,0</b>		
	Sud Est	ILLHAEUSERN (68)	176,45	176,41	176,32	176,24	5		176,45	176,33	176,32	176,55
		<b>Qualification de l'étiage du secteur "Sud Est"</b>					<b>2,0</b>	<b>3,0</b>	<b>3,0</b>	<b>1,0</b>		
	Sud Ouest / Fecht	GUEMAR (68)	175,05	175,00	174,85	174,70	5		175,15	174,90	174,92	175,22
		<b>Qualification de l'étiage du secteur "Sud Ouest / Fecht"</b>					<b>1,0</b>	<b>3,0</b>	<b>3,0</b>	<b>1,0</b>		

Les valeurs indiquées dans ces tableaux correspondent :

- à l'IPS (Indicateur Piézométrique Standardisé) calculé sur les 30 derniers jours pour les piézomètres du premier tableau ;
- au HCN3 (niveau de nappe minimal sur 3 jours consécutifs) calculé sur les 7 derniers jours pour les piézomètres du second tableau ;
- à une note de 1 à 5 égale à la moyenne des notes des piézomètres pondérée par leur note de qualité pour les unités hydrogéologiques ;
- la moyenne pondérée par leur note de qualité des IPS des piézomètres pris en compte pour l'indicateur global.

# Eaux de surface

Indicateurs hydrologiques de suivi d'étiage  
Période du 27 juin au 03 juillet 2022



## Indicateurs de suivi d'étiage

### Stations de suivi

#### Unités hydrologiques

#### Unités hydrologiques bénéficiant d'un soutien d'étiage

- - Des difficultés majeures risquent d'apparaître, l'étiage étant extrêmement sévère.
- - Des difficultés risquent d'apparaître sur de nombreux secteurs, l'étiage étant sévère.
- - Des difficultés risquent d'apparaître sur certains secteurs, l'étiage étant marqué.
- - Des difficultés extrêmement rares et localisées sont possibles, l'étiage étant légèrement marqué.
- - Aucune difficulté à envisager, l'étiage est proche des normales, voire supérieur aux normales.
- - Absence d'informations

- Limite de la région
- Limites de département
- Frontières
- Cours d'eau principaux

Données ©IGN BDCarthage®, Portail eaufrance.fr (2020), DREAL Grand Est - Créé le 05/07/2022 par DREAL Grand Est

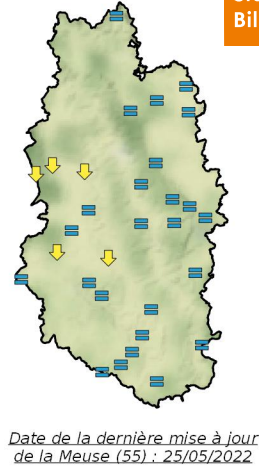
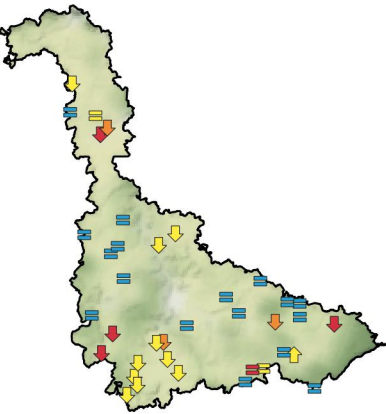




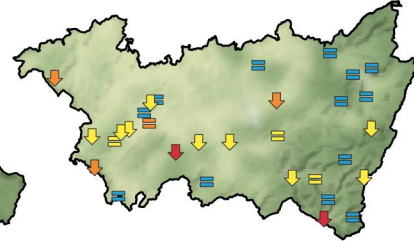
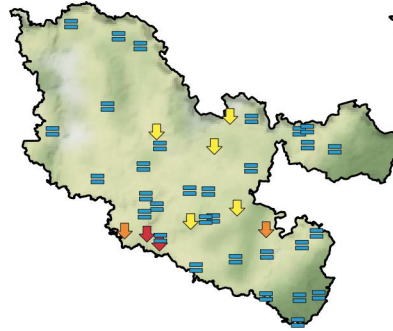


Situation estivale de l'écoulement des cours d'eau  
Bilan au 03 juillet 2022

Date de la dernière mise à jour de la Meurthe-et-Moselle (54) : 25/06/2022

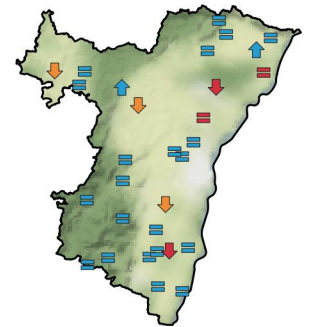


Date de la dernière mise à jour de la Moselle (57) : 25/05/2022

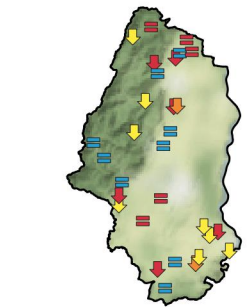


État des écoulements des cours d'eau

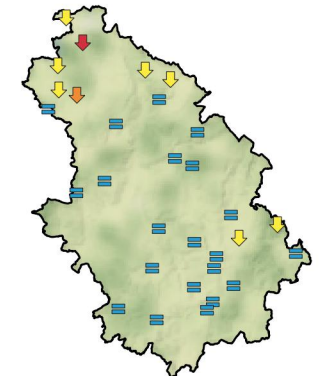
Date de la dernière mise à jour du Bas-Rhin (67) : 24/06/2022



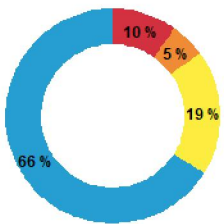
Date de la dernière mise à jour du Haut-Rhin (68) : 22/06/2022



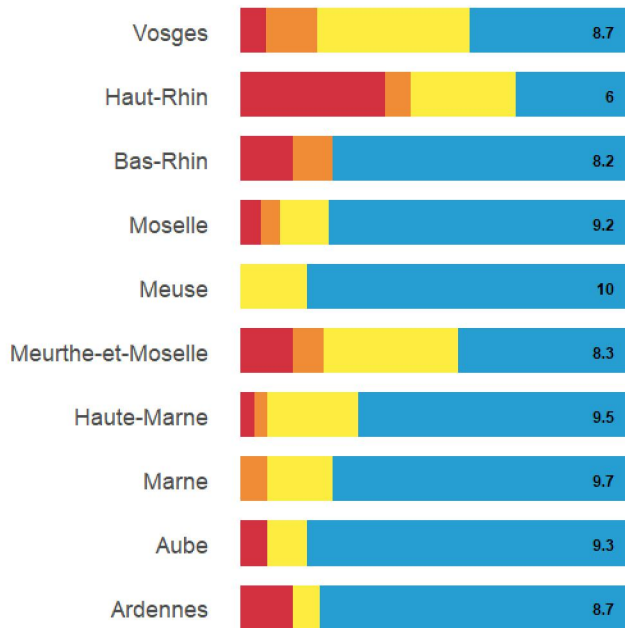
Date de la dernière mise à jour de la Haute-Marne (52) : 25/05/2022



Région Grand Est  
Dernière campagne mensuelle

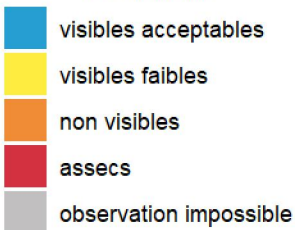


Départements  
Dernière mise à jour

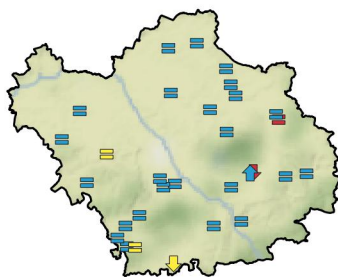


Notes des départements

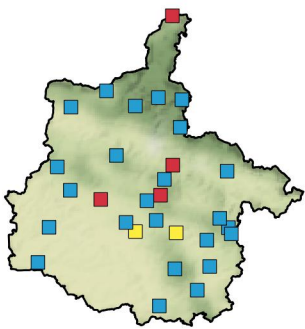
Écoulements



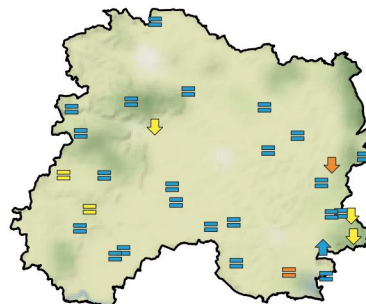
Date de la dernière mise à jour de l'Aube (10) : 24/05/2022



Date de la dernière mise à jour des Ardennes (08) : 23/05/2022



Date de la dernière mise à jour de la Marne (51) : 23/06/2022



Évolution



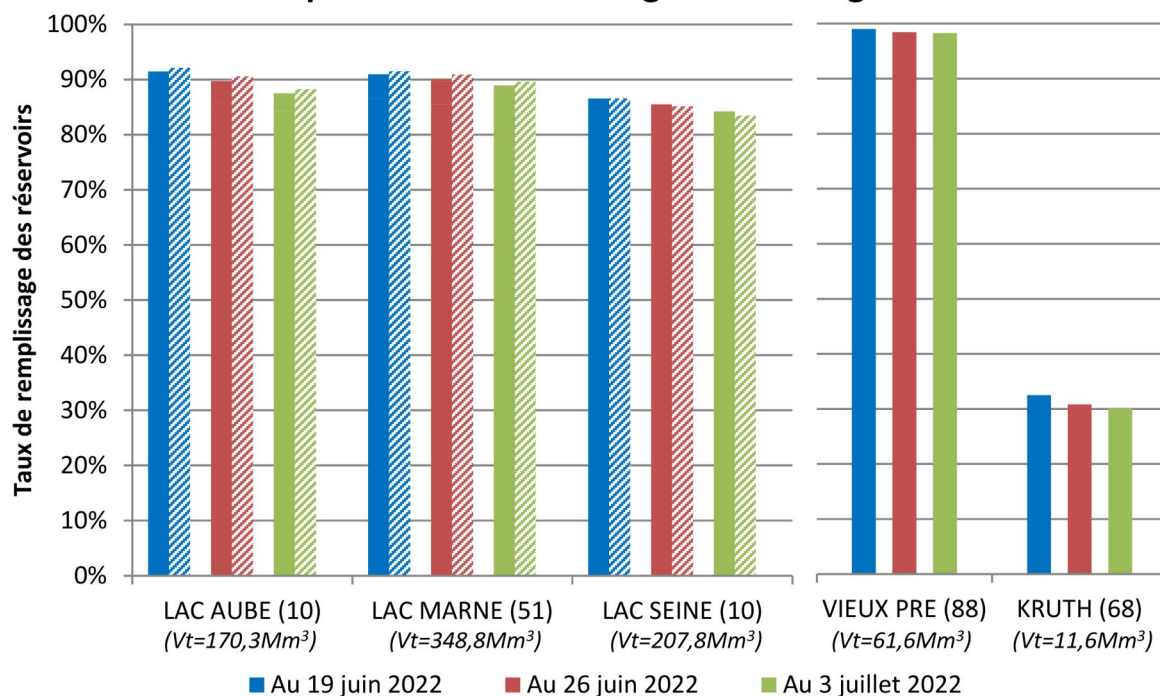
État des écoulements







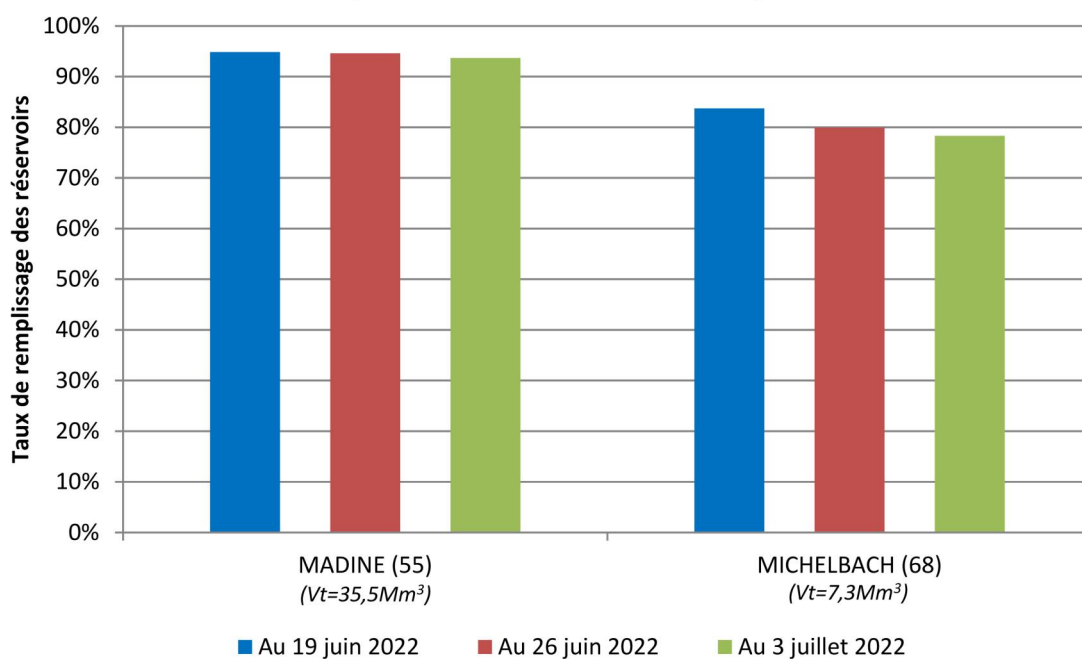
## Réservoirs pour le soutien d'étiage et l'écrêtage des crues



En hachuré les taux de remplissage de l'objectif de gestion (COTECO)

Vt : Volume total du réservoir en million de mètres cubes.

## Réservoirs pour l'alimentation en eau potable



Vt : Volume total du réservoir en million de mètres cubes.

## MÉTHODOLOGIE

**Qualification à la station** : Détermination de la couleur aux stations par comparaison aux seuils de la valeur du VCN3 calculé sur une semaine pour les cours d'eau et à la valeur de l'IPS pour les nappes. Pour les stations hydrométriques, les seuils sont définis pour chaque station et indiqués dans les tableaux de suivi. Pour les piézomètres, l'IPS étant un indicateur standardisé, les seuils sont identiques et présentés ci-dessous.

Seuil	« Gris »	« Jaune »	« Orange »	« Rouge »
IPS	-0,6312	-0,8416	-1,2815	-1,6448

**Qualification à l'unité** : Détermination d'une note de 1 à 5 correspondant à la moyenne pondérée des notes des stations associées à l'unité. Pour les unités hydrologiques, la pondération correspond à la surface du bassin versant résiduel jaugé par la station. Pour les unités hydrogéologiques, la pondération correspond à la note de qualité du piézomètre. La note attribuée aux stations est fonction de sa qualification : en situation « Bleu » la note '1' est attribuée, en situation « Gris » la note '2', en situation « Jaune » la note '3', en situation « Orange » la note '4' et en situation « Rouge » la note '5'. La qualification de l'étiage pour l'unité hydrologique ou hydrogéologique est ensuite évaluée selon le barème présenté ci-dessous.

Qualification	« Bleu »	« Gris »	« Jaune »	« Orange »	« Rouge »
Note N	$1 \leq N < 1,5$	$1,5 \leq N < 2,5$	$2,5 \leq N < 3,5$	$3,5 \leq N < 4,5$	$4,5 \leq N \leq 5$

**Information sur les nappes** : Pour certains piézomètres ayant une forte représentativité mais n'appartenant pas à une unité hydrologique, une moyenne non pondérée des valeurs des IPS est réalisée par grandes nappes, afin de fournir une information agrégée de la situation de ces nappes. La qualification de cette moyenne est indiquée sur la carte des eaux souterraines sous la forme d'un hexagone.

## GLOSSAIRE

**Débit de base (VCN3)** : Le VCN3 correspond au débit moyen minimal calculé sur 3 jours consécutifs sur une période donnée. La date du VCN3 correspond au premier des trois jours considérés.

**Indicateur Piézométrique Standardisé (IPS)** : Indicateur représentant l'évolution mensuelle du niveau piézométrique, au droit d'un point d'eau, comparativement aux mêmes mois des années antérieures. Autrement dit, il permet de positionner le niveau piézométrique moyen mensuel par rapport à ceux de l'ensemble de la chronique.

## LIENS INTERNET

-Les bulletins de situation sont publiés sur le site internet de la DREAL Grand Est :

<http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/secheresse-r244.html>

-Les arrêtés de restriction d'usage de l'eau peuvent être consultés sur le site internet PROPLUVIA :

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr>

-Les actions mises en place pour mieux gérer l'eau en période de sécheresse sur le site internet du Ministère :

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/actions-mises-en-place-mieux-gerer-leau-en-période-secheresse>

## NOUS CONTACTER

Par courriel :

[etiage.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr](mailto:etiage.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr)

Par téléphone :

03 87 62 81 00

Par courrier :

DREAL Grand Est, 2 rue Augustin Fresnel - CS 95038  
57071 METZ Cedex 03

Direction régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement  
GRAND EST  
2 rue Augustin Fresnel - CS 95038  
57071 Metz Cedex 03  
Tél. : 03 87 62 81 00  
Fax : 03 87 62 81 99



Rédaction / Validation / Mise en page :  
Service de Prévention des Risques Naturels et  
Hydrauliques  
Service Eau, Biodiversité et Paysages

Avec le concours de :  
BRGM, APRONA, OFB, EDF, VEOLIA, EPTB Seine  
Grands Lacs, Conseil départemental du Haut-Rhin,  
Ville de Mulhouse.